



Mot de la présidente



Et c'est reparti!



Ça y est! C'est reparti! Nous sommes dans la deuxième vague de la pandémie. Oui, c'est comme les vagues de la mer. La COVID a vécu un ressac, un brusque retour de la vague sur elle-même, lorsqu'elle a frappé un obstacle... Et pourtant, nous ne sommes pas tous en bord de mer... même si plusieurs aimeraient s'y retrouver souvent ou y retourner cet hiver. Cette deuxième vague nous confine à nouveau, limite nos activités, défend les rassemblements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, oblige le port du masque de plus en plus souvent, ferme des bars, restaurants, diminue les sports et loisirs, augmente les échanges virtuels à plusieurs niveaux, ralentit l'économie et autres domaines et bien plus encore. Mais, il faut se dire que tout ceci est pour le bien de tous et chacun pour nos jeunes, pour nos adolescents, pour nos baby-boomers et pour nos aînés, sur la planète entière. Donc, restons à l'écouter des consignes, respectons les règles tous ensemble et nous devrions voir la lumière au bout du tunnel à un moment donné.

Oui, l'automne s'est installé, le soleil se couche plus tôt, la grisaille arrive, le froid a commencé à givrer les parebrises, les jardins sont vides, les arbres se dénudent, mais tout ceci pour reprendre vie en forcé dans quelques mois. Faisons donc comme la nature, prenons le temps d'écouter ce qui se passe autour de nous, prenons le temps de respirer à fond, prenons le temps de savourer la vie... et ce passage sera plus doux et plus facile. D'ailleurs, nous devrions tous vivre au gré de la nature, au lieu de courir indéfiniment après notre queue; je crois qu'on s'en porterait tous un peu mieux...

Mouvement Retrouvailles
adopté(e)s - non adopté(e)s - parents
Info-Retrouvailles

Caroline Fortin
Caroline Fortin,
présidente



CAFÉS-RENCONTRES et COVID-19...

Pour l'instant, aucun café-rencontre ne se tiendra à court terme. Suivez-nous sur notre page Facebook, notre site Internet et surveillez vos courriels. Nous vous informerons de la reprise des activités, en temps et lieu.

Entretemps, nous vous demandons de bien vouloir suivre attentivement et vigoureusement les conseils et consignes de la Santé publique. Merci de votre compréhension



« Loin des yeux, près du cœur »



L'émission « Loin des yeux, près du cœur » se poursuit. Normay St-Pierre, son acolyte Jean-Paul et ses invité(e)s sont de retour sur une base hebdomadaire, en mode « COVID ».

Pour écouter les émissions, vous devez visitez notre page [Facebook](#) ou notre site [Internet](#), ou les pages Facebook de l'émission « [Loin des yeux, près du cœur](#) », *Adoption – Émotions – Retrouvailles (A.E.R.)*, *Les oublié(e)s de la Loi 113* et *l'Histoire des crèches du Québec*. En cliquant sur le lien de l'émission, vous serez dirigée sur la plate-forme SoundCloud et vous pourrez écouter le tout à votre guise, commenter, partager et réécouter.

À chaque semaine, Mme Marthe Charest nous en fait un magnifique résumé écrit. Au fil des ans, cette émission a su aider plusieurs personnes à vivre leur période d'attente lors des démarches de retrouvailles, à comprendre le processus, à se préparer pour le grand jour ou à accepter un deuil ou un refus. Certaines personnes se sont même retrouvées via l'émission. Il est donc très important que ce rendez-vous hebdomadaire demeure et soit connu à grande échelle, grâce à vous.

Si vous désirez participer à l'émission, réservez votre place rapidement en écrivant directement à Normay St-Pierre (normay.stpierre@videotron.ca). Elle se fera un plaisir de vous contacter et vous fixer un rendez-vous téléphonique. Tout à fait sympathique comme concept, vous n'avez pas à vous présenter en studio, les enregistrements sont faits en cours de semaine et vous demeurez confortablement dans votre demeure.

* SoundCloud est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#) .

Avis de recherche : Adoption et autres

Depuis quelques mois, il vous est possible de retrouver plusieurs avis de recherches sur ce nouveau groupe Facebook, créé par Mme Johanne Desaulniers. Les avis qui s'y retrouvent proviennent principalement des groupes Mouvement Retrouvailles et Adoption, Émotions, Retrouvailles (A.E.R.).



Il est possible de faire une recherche dans les fichiers de différentes façons, soit par date de naissance, par lieu de naissance, par nom, etc. Vous pouvez rejoindre le groupe à : <https://www.facebook.com/groups/Avisderecherchegroupes/>

Volet politique

Le vendredi 9 octobre, Caroline Fortin du « Mouvement Retrouvailles » et Sylvie-Carole Picard du site « Les oublié(es) de la Loi 113 », se sont entretenues avec M. Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et son conseiller politique, M. Jonathan Roy. Le tout devait avoir lieu de façon virtuelle, mais un problème informatique est survenu du côté du Mouvement Retrouvailles et la rencontre s'est effectuée via une conférence téléphonique.



Somme toute, une bonne rencontre, de bons échanges et une bonne écoute quant à nos demandes conjointes, à savoir, d'assouplir les procédures mises en place pour l'application de la Loi 113, d'ouvrir la fraternité et l'accès aux informations pour les descendants d'une personne confiée à l'adoption, adoptée ou non-adoptée, décédée, de respecter les procurations signées du vivant de la personne adoptée/non-adoptée, de permettre la divulgation de l'identité du père inscrit au dossier et d'élargir l'accès aux informations médicales. M. Jolin-Barrette nous a informé que des bonifications seraient incluses dans son prochain projet de loi sur le droit de la famille afin de simplifier les processus en place et permettre une plus grande ouverture.

Le ministère de la Justice verra à interpellier le ministère de la Santé et des Services sociaux pour discuter des procédures actuelles et voir comment il serait possible d'alléger le tout.

Il a été convenu que nous serions interpellés pour les prochaines étapes.

Il faut toutefois prendre pour acquis que les choses ne changeront pas à très court terme, mais il est permis d'espérer sur le moyen terme.

Nous avons une écoute très attentive de la part de M. Jolin-Barrette, comme nous l'avons toujours eu avant la mise en vigueur de la Loi. Cette écoute est aussi très ressentie du côté de Mme Véronique Hivon. Nous l'avons toujours dit, ce dossier ne doit pas avoir de couleurs politiques et il y a moyen d'arriver à un consensus.

À suivre...

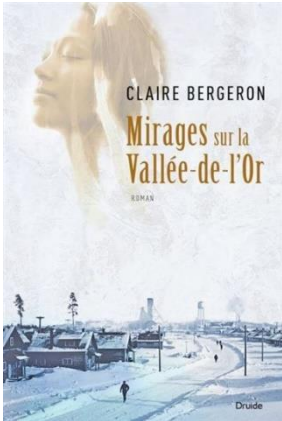
Venez nous visiter en grand nombre sur notre page (cliquez sur l'image et vous serez redirigé sur notre page)

Suggestions de lecture ou autres

facebook



Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca et nous en prendrons bonne note.



(En français) – Mirage sur la vallée de l'or, par *Claire Bergeron*, Éditions Druide, Juille 2020

Victime d'abus dans un pensionnat de la Saskatchewan, Agathe Nikweto, une jeune Autochtone de quinze ans, s'enfuit avec son nouveau-né. Après dix années de pérégrinations, elle s'installe à Val-d'Or, en Abitibi, afin de permettre à son garçon, Richard, de poursuivre ses études. Elle croit avoir trouvé un refuge paisible.

De son côté, Nathan Desmarais est un homme trahi. Pour préserver son fils, Étienne, d'une mère égoïste, il décide de fuir Québec en acceptant un poste d'enseignant dans la lointaine région abitibienne. Richard et Étienne se retrouvent dans la même classe, ils se lient d'amitié, ainsi qu'avec Sophie, une fillette aux grands yeux tristes, porteuse d'un lourd secret. Lorsqu'une femme de la bourgeoisie locale est découverte assassinée, c'est vers Agathe, trop séduisante au regard de certains, que les soupçons se tournent aussitôt.

(En français) – Toujours, je vous ai cherchée! par *Diane Léveillé*, publié en 2020 à compte d'auteur.

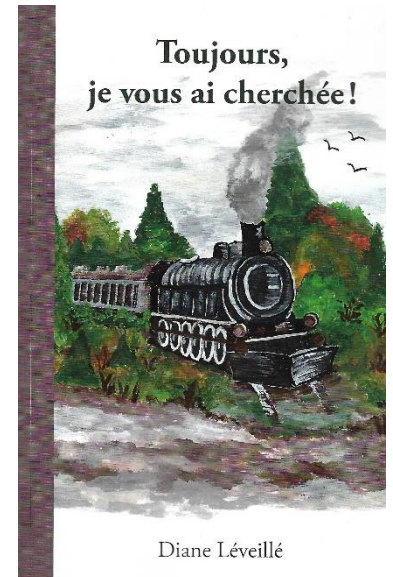
Au cours de votre existence, vous avez sûrement rencontré une personne, née d'une mère célibataire, de père inconnu et placée en adoption dès sa naissance. L'histoire de Ludger en fait partie avec ses joies, ses peines, ses difficultés et surtout son grand rêve de retrouver ses racines biologiques.

Après 20 ans de travail acharné, le Mouvement Retrouvailles grâce à la Loi 113 a réussi à briser la confidentialité de tous les dossiers au Québec. Pour Ludger, est-ce que cette loi fut source de déception ou de bonheur? Dans le livre rempli d'émotions, vous trouverez la réponse.

Vous pouvez vous procurer ce livre aux boutiques suivantes :

Aux vieilles Pages
24 Avenue de la Gare
St-Sauveur, QC, (514) 971-5726
auxvieillespages@hotmail.ca

Boutique Saveurs Unies
737 Blvd des Seigneurs,
Terrebonne, QC. (450) 964-0000



Diane Léveillé

Novembre, le « Mois national de sensibilisation à l'adoption »

Depuis quelques années, le gouvernement du Québec a décrété le mois de novembre comme étant le mois de l'adoption. Encore cette année, nous désirons rendre hommage à tous ceux et celles qui ont accueilli un enfant au sein de leur foyer, pour lui offrir une place au soleil entouré de belles personnes aimantes et dévouées.

Nous le mentionnons régulièrement, mais il est très important de se rappeler que pour la personne confiée à l'adoption ou placées dans une famille d'accueil, il est primordial de connaître son identité, ses origines, sa vérité. La Loi 113 permet une certaine ouverture à cet égard, mais il y a encore des brèches à colmater.

L'adoption ou le placement permet à l'individu d'avoir une famille, d'avoir la chance de créer de nouveaux liens d'attachement, mais jamais il n'oubliera son premier lien, celui établi avec celle qui lui a donné la vie.

Toute personne concernée directement ou indirectement par l'adoption, soit en tant que personne confiée à l'adoption, que parent biologique et/ou adoptif, en tant que fratrie ou membre de la famille un peu plus éloignée, se doit de parler librement de placement, d'adoption, de postadoption et des retrouvailles en ce mois national de sensibilisation

La pandémie actuelle qui sévit de par le monde, limite les activités en mode « présentiel » organisées par plusieurs organismes touchant l'adoption. En revanche, il existe d'autres moyens de communication avec lesquels il est possible de divulguer de l'information, d'échanger avec nos pairs, de lire des témoignages, d'entendre des cris du cœur. Il est important de faire connaître à la population ce qu'est le monde de l'adoption, du postadoption des retrouvailles.

En tant que membre du Mouvement Retrouvailles, vous êtes invités à faire connaître notre organisation à vos parents et amis, ainsi qu'à votre entourage. Ne vous gênez surtout pas, plus il y aura de gens informés sur le Mouvement Retrouvailles et ses objectifs, plus il y aura de retrouvailles.

Vous êtes membre d'un autre organisme en lien avec l'adoption? Faites-le connaître également.

Bon mois de l'adoption!



Réflexion

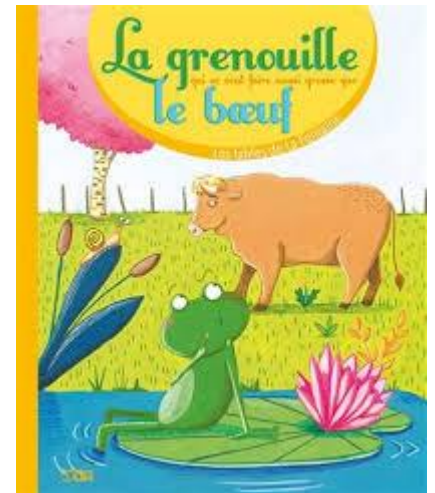
La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf Jean de La Fontaine, *Les Fables de La Fontaine*

Une Grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille
Pour égaler l'animal en grosseur,
Disant : Regardez bien, ma sœur ;
Est-ce assez ? dites-moi ; n'y suis-je point encore ?
— Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y voilà ?
— Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

*Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :
Tout Bourgeois veut bâtir comme les grands Seigneurs,
Tout petit Prince a des Ambassadeurs,
Tout Marquis veut avoir des Pages.*

Cette fable dénonce les gens qui désirent obtenir ce qu'ils n'ont pas, que ce soit une qualité, un objet. Le "paraître" est un si beau jeu. Cependant, même si cette fable démontre que le paraître n'est pas l'essentiel dans la vie, il est tout de même important de voir à améliorer notre sort sans tomber dans l'envie, la jalousie ou la fausse image que l'on projette vers l'autre, mais plutôt d'avoir de l'ambition, d'améliorer son comportement, de se prendre en mains pour devenir meilleur.

Oui, restons qui nous sommes, mais continuons d'avancer et de progresser.



Deux articles tirés du site Internet LCI Société

Population – Écrit par Charlotte Anglade, le 24 septembre 2020

A Bruxelles, il est désormais possible d'abandonner son enfant dans une "boîte à bébé"



ABANDON ENCADRÉ

Après trois ans de litiges, une association s'apprête à ouvrir la première "boîte à bébé" de Bruxelles. Le dispositif permet à un parent en détresse d'abandonner dans l'anonymat et en toute sécurité son enfant.

Avec sa façade blanche et son toit de tuiles, rien, en apparence, ne différencie cette petite maison de ses voisines. Pourtant, elle a été l'objet de nombreuses controverses ces dernières années. Située au numéro 405 de la rue du Tilleul, elle abrite la première "boîte à bébé" de Bruxelles. Installée à l'initiative de l'association Corvia, qui vient en aide aux femmes en situation de précarité, elle permet à une maman en détresse d'y abandonner son bébé.

Initialement installé en 2017, le dispositif s'était vu immédiatement interdit par l'ancien bourgmestre de la commune bruxelloise d'Evere. [L'association Corvia](#) avait alors entamé une procédure au Conseil d'État. Trois ans plus tard, l'interdiction a été levée. L'association espère mettre en service la "boîte à bébé" début octobre.

Un dispositif sûr et anonyme

"Le projet est né dans la ville d'Anvers, avec l'association Moeders voor Moeders (Les Mères pour les Mères). Une boîte à bébé y est installée depuis vingt ans", nous explique Aline Duportail, pédagogue à l'association Corvia. "A Bruxelles, beaucoup de mamans sont en situation de précarité et nous nous

sommes dit que la ville avait aussi besoin de ce dispositif." Le mode d'emploi est simple. La maman désireuse d'abandonner son enfant se présente au 205, rue du Tilleul et tape sur un clavier le code indiqué sur le montant de la fenêtre. Une trappe s'ouvre, dans laquelle se trouve un couffin où installer le bébé. Dans le même temps, la maman récupère une grande enveloppe contenant de nombreuses informations sur l'acte d'abandon.

Une fois la porte de la boîte fermée, elle est définitivement verrouillée. Une alarme avertit alors un responsable de l'association, chargé d'avertir immédiatement un médecin afin d'apporter les premiers soins au nouveau-né. L'enfant est ensuite envoyé vers l'hôpital pour enfants Reine Fabiola et pris en charge par la pouponnière en lien avec l'établissement. Il sera ensuite placé en famille d'accueil.

Trois mois pour changer d'avis

"En Flandres, les mamans ont six mois pour changer d'avis. Ici, à Bruxelles, le délai fixé est de trois mois", nous indique Aline Duportail. Une petite poupée unique, présente dans l'enveloppe récupérée lors du dépôt du nourrisson, permet d'identifier la mère. Pour autant, récupérer son enfant n'est pas si simple. L'abandon est en Belgique considéré comme un délit. La mère doit donc se présenter à la justice et peut se voir infliger une sanction. "Mais lorsque l'enfant est abandonné dans une boîte à bébé, le parquet est en général plus clément", nous fait savoir la pédagogue. "Il y a quand même une punition, qui peut consister à ne pas voir les enfants pendant une année, ou juste le week-end par exemple. Tout dépend des motivations et de la condition de la mère."

Une alternative à la rue, non une incitation à l'abandon

Si le dispositif fait débat, l'association se défend d'inciter à l'abandon. "En Belgique, il n'est pas possible d'accoucher 'sous X'", explique Aline Duportail. *"La boîte à bébé n'est certes pas idéale, mais il s'agit d'un lieu sécurisé où la maman peut déposer son enfant en étant certaine qu'il soit entre de bonnes mains. Nous voyons beaucoup de mamans, très courageuses d'ailleurs, qui abandonnent leur bébé dans des boîtes en carton dans des parcs, dans la rue, sur des places... Ce dispositif leur offre un autre choix, plus sûr."*

Interviewée par BX1, la chaîne d'information de la région Bruxelles-Capitale, la députée bruxelloise Carla Dejonghe, également membre du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, défend elle aussi l'association : *"Je ne pense pas que ce soit une incitation à l'abandon. Quand on regarde les chiffres à Anvers, il y a dix bébés qui ont été déposés en dix ans."* En France, environ 600 enfants naissent "sous X" chaque année.

Le 6 juillet 2019 -Reportage (Corée du Sud)

Corée du Sud : des "boîtes à bébés" pour sauver les nouveaux-nés



Dans un quartier populaire de Séoul, une petite boîte fait polémique. Chaque semaine, trois à quatre nourrissons sont abandonnés dedans par des mères en détresse.

En Corée du Sud, le nombre de bébés abandonnés a augmenté ces dernières années. Ce qui est rarissime pour un pays développé. Et pour cause, une loi de 2012 a obligé les parents à donner leurs identités s'ils veulent faire adopter leurs enfants. Certains les laissent donc directement dans la rue. Une association a ainsi installé une boîte devant sa porte afin de sauver les nourrissons abandonnés.

Ce sujet a été diffusé dans le journal télévisé de 20H du 06/07/2019 présenté par Anne-Claire Coudray sur TF1. Vous retrouverez au programme du JT de 20H du 6 juillet 2019 des reportages sur l'actualité politique économique, internationale et culturelle, des analyses et rebonds sur les principaux thèmes du jour, des sujets en régions ainsi que des enquêtes sur les sujets qui concernent le quotidien des Français.

Pour écouter le reportage : <https://www.lci.fr/international/coree-du-sud-des-boites-a-bebes-pour-sauver-les-nouveaux-nes-2126289.html>

Dossiers de recherches au Mouvement Retrouvailles

Nous sommes à même de vous aider à retracer les familles biologiques, dans plusieurs cas, lorsque vous avez les informations sur votre(vos) parent(s) biologique(s). Nous pouvons même contacter la famille pour une première approche et organiser le contact, lorsque possible.

Cependant, comme l'équipe est petite, il arrive que quelques semaines se passent sans que vous n'ayez eu de réponse. Ne craignez rien! Votre dossier suit son cours et dès que nous aurons du nouveau, nous vous en aviserons. Si nous n'arrivons pas à trouver, nous vous en avisons également. Soyez assuré(e)s que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre adéquatement à vos demandes et que vous n'avez pas été oublié(e)s. Si toutefois vous arrivez à trouver autrement qu'avec notre organisme, veuillez nous aviser dès que possible. Merci.



COLLOQUE ANNUEL 2020 – 1^{er} mai 2021 – Date à retenir



Comme nous avons dû annuler l'activité prévue en mai 2020, nous reprendrons le tout en 2021. Nous vous convions donc au prochain colloque annuel, sous le thème « Intention et dessein ». Nous pourrions échanger sur différents sujets qui vous interpellent, notamment sur l'application de la Loi 113, vos recherches, vos résultats, vos retrouvailles, vos attentes, l'ADN, etc.

Le tout se déroulera le samedi 1^{er} mai 2021, à «L'Amalgame Relais du terroir – traiteur », de St-Hyacinthe de 9h30 à 17h00.

Depuis juin 2018, la Loi 113 a permis à plusieurs d'avoir certaines réponses longtemps attendues et, pour d'autres, d'avoir la confirmation que la personne recherchée est toujours vivante, mais ne désire pas que son identité soit connue ou que la personne est introuvable ou qu'elle n'est pas reconnue officiellement au dossier. Nous aimerions parler de vos expériences et de vos résultats. Où en êtes-vous? Où en est la loi? Quelles sont les prochaines démarches envisagées auprès du gouvernement? Qu'espérez-vous pour le futur? Toutes des questions sur lesquelles nous pourrions discuter tous ensemble.

Plus de détails seront fournis dans une prochaine parution.

Pour la plupart d'entre vous, vous avez certainement déjà reçu votre avis de renouvellement. Ne tardez pas à renouveler pour la prochaine année. Il est vrai que les activités régionales habituelles n'ont pas repris, mais les bénévoles sont toujours en poste pour vous aider et le siège social fonctionne à plein régime.

Comme vous le savez, la survie du Mouvement et de ses bénévoles dépend de vos cotisations et contributions personnelles. Le coût du renouvellement de la carte 2021 est de 15 \$. Toute nouvelle adhésion ou mise à jour de dossier (après plus de 3 ans de non-renouvellement) est au coût de 40 \$.



Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca
Vice-présidente : Réjane Genest
Trésorier : André-Georges Toupin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Lucille Gosselin

➔ À CONFIRMER – SURVEILLEZ LES AVIS

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

**Région de Québec / Portneuf / Chaudière-
Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent /
Gaspésie/Les Îles**

**Café-rencontre
À CONFIRMER**

*Cegep Garneau
1660, boul. de l'Entente - Local F-1705
Québec G1S 4S3*

**(Entrée par la Porte F2, sous la passerelle de la rue
Baillargé - Local à droite en entrant)
(Stationnement Zone 2 ou dans la rue)**

Pour plus de renseignements : 418 990 2799

« Prochaine parution – Octobre 2020 »

**Région Montérégie /
Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval /
Laurentides / Lanaudière**

**Café-rencontre
À CONFIRMER**

*Centre Pierre & Bernard Lucas
2060, rue Holmes
St-Hubert*

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

**Région Saguenay / Lac St-Jean /
Chibougamau / Côte-Nord**

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 673 7334

Région Frontenac/Estrie

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

***Toujours vérifier sur le site Internet
pour tout changement de dernière minute.***

